



Centre météorologique de Bourges
13 rue Charles Durand
18000 BOURGES

Monsieur le Préfet du Loiret
Direction départementale de la protection des populations
Service de la sécurité de l'environnement industriel

Bourges, le jeudi 25 janvier 2018

Nos références : D18 / 30

AVIS SUR DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Référence de la demande :

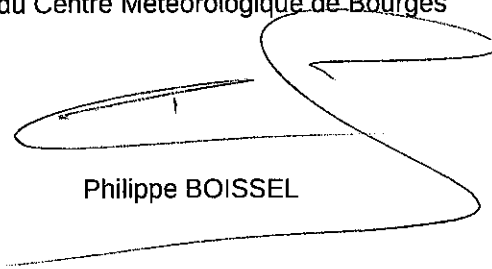
AEU_45_2018_26_LION EN BEAUCE Ferme éolienne

**Ferme éolienne LION EN BEAUCE
Commune de Lion en Beauce (45)**

L'installation éolienne objet de la demande référencée ci-dessus se situe à une distance de 71 kilomètres du radar météorologique de Trappes.

Cette distance est supérieure à la distance minimale d'éloignement fixée par l'arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie éolienne. Dès lors, aucune contrainte réglementaire ne pèse sur ce projet éolien au regard des radars météorologiques, et l'avis de Météo-France n'est pas requis pour sa réalisation.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux de la Météorologie
Chef du Centre Météorologique de Bourges



Philippe BOISSEL